



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20/03/2026

Suite à la convocation de **Monsieur le Maire**, en date du 17/03/2026, le Conseil Municipal s'est réuni, le 20/03/2026 à 20:00, dans la Salle du Conseil (Mairie).

LISTE DES PRÉSENTS

Maryline ALLAFORT, Ludovic BARDEAU, Olivier BILLAUD, Yveline BONNEVILLE, Fabrice CHATEAU, Kévin COUSSY, Jean-Luc DOUCET, Pauline HOUBIGAND, Marion LAGRAULET, Christelle LEGELEUX, Hubert PAULHIAC, Rita SZUBERT, Grégory VEDRENNE

13 élus sont présents, le quorum est atteint

PROCURATIONS

- **Marina ZYGELMAN**, excusé-e, donne pouvoir à **Fabrice CHATEAU**

ABSENTS

Pierrick CHABOT-DUBREUIL (Arrivé à 20:10)

Les votes se déroulent donc sur **14 voix**, avec majorité à **8 voix**.

Olivier BILLAUD se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

Le conseil est introduit par Fabrice CHATEAU, en sa qualité de Maire sortant. Il remercie les habitantes et habitants ayant voté pour la liste, et celles et ceux présents pour assister à ce premier conseil.

DÉLIBÉRATION N° 2026/0017 : Approbation du compte-rendu du 11 mars 2026

DÉBATS :

Seuls les membres réélus du conseil participent à ce vote, les autres décident de s'abstenir.

RÉSULTAT DU VOTE

POUR: 7 **CONTRE: 0** **ABS: 7**

Adopté à la majorité

À 20:10, arrivée en cours de séance de **Pierrick CHABOT-DUBREUIL**.

Le conseil est désormais composé de 15 membres présents ou représentés. La majorité passe à 8 voix.

La séance est maintenant présidée par **Rita SZUBERT**, doyenne du Conseil Municipal nouvellement élu. Après lecture des articles légaux, la Présidente appelle deux assesseurs pour les scrutins : Grégory Vedrenne et Pauline Houbigand se portent candidats.

DÉLIBÉRATION N° 2026/0018 : Election du Maire ou de la Mairesse

Après discussion, un seul élu est candidat au poste de Maire : Fabrice Chateau. Les élu-es votent à bulletin secret.

RÉSULTAT DU VOTE

Scrutin secret

Fabrice CHATEAU : 15 voix

Blanc/Nul : 0 voix

Abstentions: 0

DÉCISION : Fabrice CHATEAU est élu Maire d'Abjat-sur-Bandiat.

La séance est maintenant présidée par **Fabrice CHATEAU**, en sa qualité de Maire élu.

DÉLIBÉRATION N° 2026/0019 : Fixation du nombre d'adjointes

Une commune de 635 habitant-es peut choisir d'élire entre 1 et 4 adjoints.

DÉBATS :

Monsieur le Maire et plusieurs élus proposent 3 adjoints, nombre qu'ils jugent suffisant pour la commune. D'autres élus proposent plutôt 4, pour avoir deux hommes et deux femmes.

RÉSULTAT DU VOTE

3 adjoint-es : 9 voix

4 adjoint-es : 4 voix

Abstentions: 2

DÉCISION : Il y aura 3 adjoint-es élu-es par scrutin de liste.

DÉLIBÉRATION N° 2026/0020 : Élection des adjointes

Le vote des adjoints se fait par liste, par alternance FEMME/HOMME ou HOMME/FEMME. Il est laissé quelques instants pour que les candidats puissent s'annoncer.

Une seule liste est candidate, la "liste DOUCET", composée de :

- Jean-Luc Doucet, premier adjoint
- Maryline Allafort, deuxième adjointe
- Kévin Coussy, troisième adjoint

Le vote se fait par bulletins secrets.

RÉSULTAT DU VOTE

Scrutin secret

Liste DOUCET : 13 voix

BLANCS/NULS : 2 voix

Abstentions: 0

DÉCISION : Les adjoint-es élu-es sont : Jean-Luc Doucet (premier adjoint), Maryline Allafort (deuxième adjointe), Kévin Coussy (troisième adjoint)

S'en suit la distribution et la lecture collective par tous les conseillers municipaux de la charte des élus, disponible sur le site de l'Association des Maires de France (<https://www.amf.asso.fr/m/dossiers/election-municipale-2026.php>).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à **21:00**.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **01/04/2026 à 19:00**, dans la Salle du Conseil (Mairie).